Ventilateur pour usage à domicile – Astral 100, Astral 150 – Resmed

PUBLIÉ LE 02/07/2026 - MIS À JOUR LE 18/09/2026

ARRÊT DE COMMERCIALISATION DM 15/09/2026

Type de dispositif
DM
Dénomination commerciale
Ventilateurs Astral 100, Astral 150
Référence(s)
27062, 27072, 27011, 27021, 27031, 27051, 27061, 27071, 27052, 27013, 27023, 27033, 27053, 27063, 27073, 27054, 27074, 27064, 27003
Destination médicale / Indications
Ventilateurs pulmonaires pour adultes et patients pédiatriques/néonataux.

Les dispositifs Astral 100/150 assurent une assistance ventilatoire continue ou intermittente aux patients de plus de 5 kg nécessitant une ventilation mécanique.

Le dispositif Astral est conçu pour une utilisation à domicile, en établissement de soins ou en milieu hospitalier, ainsi que pour des applications mobiles, tant en ventilation invasive que non invasive.
Fabricant
Resmed PTY LTD
Distributeur(s) en France
Resmed SAS
Classe de risque du dispositif
IIb

Observations particulières

- Consultez information de sécurité n° R2618190 publiée en juillet 2026;
- L'arrêt de commercialisation fait suite à une précédente publication d'information de rupture en date du 25/06/2026 ;
- Alternatives potentielles disponibles chez d'autres fabricants :
  - Luisa (Löwenstein Medical) ;
  - Vivo 45 LS (Breas) ;
  - Vivo 65 (Breas) ;
  - EO-150 (Airliquide Medical Systems) ;
  - Trilogy Evo (Philips).
- Le choix d’un ventilateur alternatif doit être réalisé par le clinicien en fonction des besoins cliniques et des fonctionnalités requises pour chaque patient.

Consultez le courrier de la société Resmed du 15/09/2026 (18/09/2026)

Concernant les alternatives mentionnées, l'ANSM rappelle aux utilisateurs la nécessité de lire attentivement la notice d'utilisation, de suivre les recommandations du fabricant, et le cas échéant de prévoir une formation utilisateur.

INFORMATION AUX UTILISATEURS - DISPOSITIFS MÉDICAUX - PUBLIÉ LE 01/07/2026

Ventilateur pour usage à domicile Astral 100 et Astral 150 – ResMed

Information n° R2618190 destinée aux pharmacies d'usage intérieur, prestataires de santé à domicile.